



MÉDIAS & PUBLICITÉ

Les rumeurs de vente à Bolloré déclenchent une crise au « Parisien »

Les salariés du quotidien détenu par LVMH ont voté une motion pour s'opposer à une cession.

Caroline Sallé et Amélie Ruhmann

« **A**hurissante », résume une source syndicale pour décrire la rentrée du *Parisien*. Jeudi après-midi, une assemblée générale sous haute tension s'est tenue dans les locaux du quotidien populaire, détenu par LVMH depuis 2015. Les 474 participants ont voté à l'unanimité (moins 4 abstentions) une motion afin d'« exprimer leur opposition au projet de vente du *Parisien* au groupe Bolloré » et de « dénoncer le silence de la direction sur le sujet, silence qui entoure aussi la réorganisation de la rédaction ».

La rumeur d'une vente imminente a été la dernière secousse à ébranler ce fleuron de la presse française, né en 1944 à la Libération de Paris. « Une catastrophe », s'alarmait déjà mardi les salariés du groupe dans une lettre ouverte à Bernard Arnault, le PDG et principal actionnaire de LVMH. « Le message que nous lui adressons est simple, résume un salarié. Venez-nous si vous voulez ! On sera très heureux si c'est à CMA CGM, le groupe de Rodolphe Saadé. Mais pas à Vincent Bolloré. » Si ce dernier mettait la main sur *Le Parisien*, « la moitié de la rédaction partira », pronostique un journaliste. « Vendre cet

héritage éditorial au groupe Bolloré reviendrait à livrer à une idéologie militante d'extrême droite un des grands quotidiens du pays, à appauvrir la pluralité de l'information en France », écrivait lundi la société des journalistes dans sa supplique à Bernard Arnault.

Envoyée mardi dans la foulée de la publication quasi simultanée d'articles de *L'Obs*, de *La Lettre* et de *Challenges* évoquant un projet de vente du *Parisien* à Vincent Bolloré, cette demande de rendez-vous des salariés avec le PDG de LVMH est restée sans réponse. Un facteur d'incertitude dont le quotidien populaire se serait bien passé, alors qu'il est secoué depuis des mois par de multiples changements.

Pour commencer, il est accaparé par un vaste projet de réorganisation de la rédaction, dont la mise en œuvre est prévue lundi prochain. Les services seront refondus en six pôles : vie publique (politique, entreprises...), vie privée (consommation, famille...), faits divers et reportages, sports, culture loisirs et île-de-France. « Beaucoup de nos collègues s'interrogent encore sur la définition de notre offre éditoriale et sur les conditions dans lesquelles ils vont travailler à la rentrée », écrivait la société des journalistes dans un communiqué fin juillet.

À quelques jours de la grande bascu-

le, le grand flou persiste. Et pour cause. « Depuis la rentrée, la direction nous fuit comme la peste, regrette un journaliste. Nous n'avons plus de son, plus d'image. » « Nous avons demandé un rendez-vous à la direction mais nous n'avons pas encore obtenu de retour. Nous sommes en état de sidération, affirme Aymeric Renou, délégué syndical SNJ. Il y a beaucoup de postes vacants et aucun appel à candidatures n'est lancé. Certains journalistes attendent toujours de savoir quel sera le périmètre exact de leurs sujets. Pour un journal de cette importance, c'est anormal. »

La mise en place de cette nouvelle organisation intervient en même temps qu'un plan de départs volontaires. La direction, qui visait 29 départs, en a accepté 46. Des tensions sont vite apparues au sujet des 17 postes que la direction du *Parisien* s'était engagée à remplacer dans l'avenant à la GEPP signé avec les partenaires sociaux. Avant l'assemblée générale, la DRH a officialisé, jeudi, le gel des embauches. « Un employeur qui ne respecte pas l'accord d'entreprise qu'il vient de signer, c'est à régler devant un tribunal », prévient Aymeric Renou. « À partir de lundi, on nous demande de faire le même journal avec 50 personnes en moins », résume un journaliste.

Si la direction du *Parisien* est aux abonnés absents, c'est qu'elle est elle-même en plein chamboulement. En





juillet, Sophie Gourmelen, directrice générale du titre, a quitté le navire pour prendre la présidence du groupe de presse régionale Ebra. Elle n'a toujours pas été remplacée. Lors d'un CSE, Pierre Louette avait annoncé son intention de diriger le titre tout en conservant la présidence du groupe *Les Échos-Le Parisien*. « *Il nous a dit : "pas d'inquiétude, je suis l'homme de la situation"* », se rappelle un syndicaliste.

Las. Quelques jours plus tard, c'est la consultante Anne-Violette Revel de Lambert, une ancienne directrice générale adjointe du pôle presse et numérique de Lagardère News, impliquée dans l'acquisition de *Paris Match* par LVMH, qui est arrivée pour « *renforcer la direction* », sans précisions sur son périmètre exact et la durée de sa mission.

La rumeur selon laquelle Pierre Louette briguerait la présidence d'Orange a encore ajouté de la confusion. « *Tout porte à croire qu'il a perdu la main et qu'il veut envoyer un signal à l'actionnaire* », commente la source syndicale.

À ces incertitudes autour de la réorganisation et de la gouvernance, s'ajoute une situation économique fortement dégradée. LVMH a soutenu *Le Parisien* à

plusieurs reprises depuis son rachat. En 2022, il a injecté 65 millions d'euros pour couvrir ses pertes. Malgré ces renflouements, le titre accusait encore 33 millions de pertes. « *Aucun journal ne peut subir ce type de pertes durablement, quels que soient son actionnaire et la bonne volonté de celui-ci* », avait prévenu Pierre Louette en mars.

Ce lourd déficit va-t-il décider Bernard Arnault à céder *Le Parisien*? « *Aujourd'hui, nous nous retrouvons dans un flou artistique complet*, déplore un salarié. *On ne sait pas qui est le patron et la confusion qui règne n'est guère rassurante*. » Certains s'attendent à une annonce autour du 15 octobre. Du côté du groupe Bolloré et de LVMH, on se refuse à tout commentaire. « *En fait, que ce soit sur les embauches, le remplacement de Sophie Gourmelen et l'avenir de Pierre Louette, tout est suspendu car une réflexion est en cours sur une possible cession du Parisien à Vincent Bolloré*, confie un bon connaisseur du groupe. *Mais il n'est pas certain qu'elle aboutisse à une transaction*. » Au final, Bernard Arnault sera le seul à décider. Si certains, dans son entourage, verraien d'un bon œil la cession d'un foyer de pertes, la pente naturelle de l'entrepreneur lui fait pré-

férer des acquisitions. Après celles de *Paris Match* à l'automne 2024 et du quotidien *L'Opinion* avant l'été, l'entrepreneur, dont le groupe détient aussi *Les Échos* et *Radio Classique*, s'apprête à prendre le contrôle de l'hebdomadaire *Challenges*. Ce mardi, Claude Perdriel, actionnaire à 60 % du journal, a entamé des discussions avec Antoine Arnault, le fils ainé du PDG de LVMH, qui en détient 40 %, mais aujourd'hui sans aucun pouvoir autre que celui d'éponger ses pertes... Une entrevue décisive est prévue le 23 septembre, avec Bernard Arnault cette fois. La presse écrite attise décidément autant les convoitises que les passions. ■

« Nous nous retrouvons dans un flou artistique complet. On ne sait pas qui est le patron et la confusion qui règne n'est guère rassurante »

Un salarié du « Parisien »



Les salariés du journal s'inquiètent aussi de la réorganisation de la rédaction après un plan de départs volontaires.

ROBERT D'YGAL/AGENCE FRANCE PRESSE